



Si vous allez souvent au cinéma, cette association est pour vous !

Votre adhésion annuelle est amortie au bout du 2^{ème} mois, avec les avantages que nous vous proposons toute l'année. Vous remerciant par avance nous vous souhaitons la bienvenue dans l'univers du 7^{ème} Art.

Gérard Chargé

1 – LES AVANTAGES de l'adhésion

En adhérant à Ciné Zooms/ACR vous bénéficiez des avantages suivants :

• Mensuellement

Ø **INVITATIONS** et cadeaux **gratuits**, pour des films à l'affiche offertes. **CONSULTEZ** www.cine-zoom.com régulièrement. **VOUS ETES PRIORITAIRES** pour choisir les films que vous voulez voir dans la liste en ligne, modifiée chaque quinzaine (places et cadeaux offerts, en fonction des demandes, et par roulement, si les demandes sont plus grandes que le nombre de lots distribués).

Ø **INVITATIONS gratuites** pour certaines avant-premières et soirées spéciales du mois

• Dans les Festivals

Ø **BADGE Cinéphiles** pour le Festival de Cannes (en faire la demande en janvier de chaque année).

Ø **INVITATIONS gratuites** et tarifs réduits dans les festivals de cinéma (Gardanne, Montpellier, Avignon, Aubagne, La Ciotat... etc.)

Ø **NEWSLETTER** mensuelle.

Ø **REDUCTIONS** sur l'achat de photos de Stars réalisées par nos soins.

Ø **REDUCTIONS** pour participer à des Ateliers sur les Métiers du Cinéma, ainsi qu'aux Stages proposés par nos soins (réalisations, journalisme, etc.).

Ø **PARTICIPATION** à nos activités toute l'année (Soirées thématiques, Lotos, Rallyes surprises, Expo photos, Salons, Spectacles, etc.)

L'équipe de Ciné Zooms/ACR

Votre contact adhérent :

Séverine Farina – Tel. : 06.

– Mail :

@

1 – L'ADHESION

1 place de Ciné offerte à l'adhésion

q Tarif de base « Cinéphile » 45 € (paiement en 2 fois sans frais)

q Couple (même adresse) 70 € (paiement en 2 fois sans frais)

q Famille (même adresse) 70 € + 10 € par enfant de - de 18 ans paiement en 2 fois sans frais

q Etudiants 29 € paiement en 2 fois sans frais

q Chômeurs, Rmistes 35 € paiement en 2 fois sans frais

L'adhésion est nominative et valable 1 année à compter de la date d'adhésion